

VIOILLEAU®



VIO®

+ 710.3

violleau-agro.com

BOUCHONS

VIO®

+ 7.10.3

Redonnons à la terre ce qu'elle nous a offert

Les engrais organo-minéraux VIO® + participent à la vie microbienne du sol tout en apportant des éléments nutritifs aux cultures. Elaborés avec des matières premières organiques et minérales sélectionnées pour leurs intérêts agronomiques, les engrais organo-minéraux VIO® + apportent l'azote organique nécessaire au bon fonctionnement de la vie du sol, ainsi que des éléments nutritifs utilisables par les cultures.

MATIÈRES PREMIÈRES

- ✓ Fientes de poules déshydratées
- ✓ Phosphate d'ammoniac
- ✓ Urée
- ✓ Chlorure de potassium



CONDITIONNEMENT

- ✓ Big bag 500 kg
- ✓ Vrac
- ✓ Sac 25 kg

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- ✓ Fertilisant : Type 2
- ✓ Calibre bouchons : 4,5 mm
- ✓ Densité produit : 0,76 (+ ou - 0,01)



Nous contribuons au financement du programme ADIVALOR pour la collecte et le recyclage des big bags.



BÉNÉFICES

- ✓ Disponibilité rapide des 3 éléments et plus lente d'azote grâce aux fientes déshydratées
- ✓ Source d'azote, phosphore et potassium
- ✓ Apport de matière organique pour une amélioration de la structure du sol et favorisation de la biodiversité du sol

ÉLÉMENTS

(% sur produit brut)

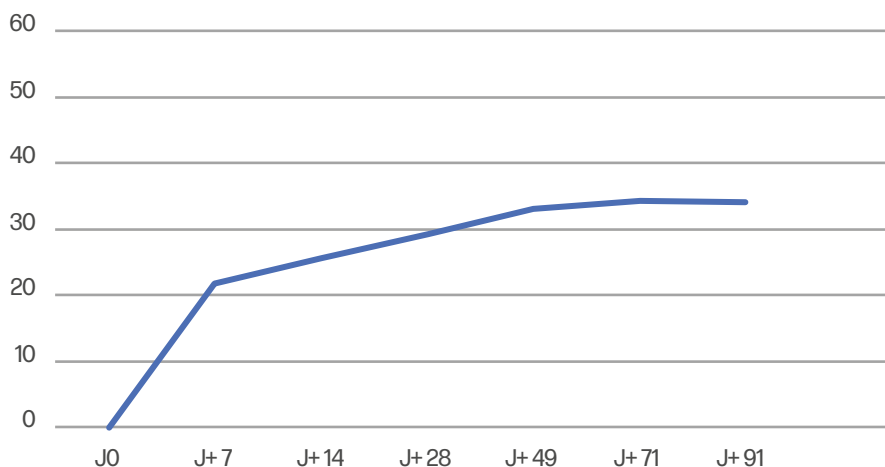
VIO® + 710.3

Azote (N) total	7 %	Oxyde de calcium (CaO)	3 %
dont N organique	3 %	Oxyde de magnésium (MgO)	0.8 %
Anhydride phosphorique (P ₂ O ₅)	10 %	Anhydride sulfurique (SO ₃)	0.8 %
Oxyde de potassium (K ₂ O)	3 %		
Matière organique	49 %	Cuivre (Cu)	49 g/T
C/N	4	Bore (B)	16 g/T
		Zinc (Zn)	285 g/T
Matière sèche	90 %	Manganèse (Mn)	244 g/T
ISMO	0.2		



L'AZOTE EST LIBÉRÉ AU FUR ET A MESURE DE LA MINÉRALISATION DES FIENTES POUR UNE DISPONIBILITÉ PROGRESSIVE.

N minéralisé en % de N organique du produit



Fientes déshydratées

20% DE L'AZOTE DES FIENTES EST MINÉRALISÉ AU BOUT DE 7 JOURS

(COURBE CTIFL: AZOTE LIBÉRÉ OU IMMOBILISÉ PAR LE PRODUIT EN % DE L'AZOTE CONTENU DANS LE PRODUIT (28°C - HUMIDITÉ HCC))

ENGRAIS ORGANO-MINÉRAL
NPK NF U 42-001-3
Produit utilisable en
agriculture conventionnelle

Vigne



Maraîchage



Arboriculture



Grandes
cultures



Espaces verts



VIOLLEAU®

+33 5 49 80 74 01

contact@violleau.fr

Fabriqué en France. Facile à stocker et à épandre, sans odeur. L'accès aux animaux d'élevage aux pâturages est interdit. L'utilisation des récoltes comme fourrage est interdite pendant au moins 21 jours après application. Sous produits animaux de catégorie 2 et/ou 3, non destinés à la consommation humaine et animale. Interdit pour l'alimentation animale, ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux d'élevage. Ne pas ingérer, se laver et se sécher les mains après usage.